

### Pourquoi devez-vous compléter ce document ?

Votre Junior Association vient d'être habilitée par le Réseau national des Juniors Associations (ou vient de renouveler son habilitation). **Mais pour pouvoir mener vos projets en toute sécurité, il est obligatoire que la Junior Association soit assurée.** La couverture assurance de toutes les Juniors Associations est prise en charge par l'APAC, secteur assurance de la Ligue de l'enseignement.

**La « fiche diagnostic » permet d'établir une attestation d'assurance précise**, preuve que vous êtes bien assurés dans le cadre des activités organisées par les membres de votre Junior Association, que ces activités soient régulières (quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles...), occasionnelles, ou encore des manifestations ouvertes au public. **Cette attestation peut d'ailleurs vous être demandée** par les partenaires de vos projets.

### Comment bien compléter ce document ?

- Il est important de **noter toutes les activités et manifestations prévues** par la Junior Association, régulières ou occasionnelles, même celles que vous n'êtes pas certains de mettre en place : cela permet à l'assureur APAC d'être informé de toutes les activités susceptibles de voir le jour, et donc de les inclure dans sa garantie.
- Vous devez également **mentionner le nombre de membres** de votre Junior Association en distinguant les représentants et les bénévoles, et inscrire **si vous bénéficiez occasionnellement d'un lieu** pour votre projet (un terrain, un local...).
- N'oubliez pas de **faire signer la fiche diagnostic** par au moins un des représentants de la Junior Association.

### Que couvre l'assurance ?

L'assurance « couvre » la Junior Association en tant que personne morale ainsi que **ses membres, ses représentants, l'accompagnateur local** dans le cadre de sa mission, et **les bénévoles appelés à prêter exceptionnellement leur concours gratuit** lors de manifestations occasionnelles de la Junior Association.

Attention : dans les cas suivants, vous devrez transmettre à votre Relais départemental **une fiche de demande d'assurance complémentaire**, en téléchargement sur [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org) > Accès extranet > Démarches d'assurance :

- > **vous disposez d'un terrain ou d'un local** que la Junior Association est seule à utiliser (pour une durée supérieure à 3 mois)
- > vous organisez des manifestations (culturelles, sportives,...) **ouvertes au public** (non-membres de votre Junior Association)
- > vous organisez **une sortie, un séjour**
- > votre Junior Association possède **du matériel de valeur** (informatique, instruments de musique...)

**Ces assurances complémentaires peuvent engendrer un coût supplémentaire**, facturé par le RNJA : demandez une estimation pour l'inclure dans votre budget !

### L'APAC en quelques mots...

L'APAC est le service assurances de la Ligue de l'enseignement, qui fait partie du RNJA.

Avec une volonté d'être au plus proche du monde associatif, l'APAC propose aux Juniors Associations :

- > **les garanties nécessaires à son bon fonctionnement** : responsabilité civile pour la Junior Association et ses membres, une protection juridique, une assistance aux personnes, l'utilisation de locaux...
- > **des garanties optionnelles complémentaires** adaptées à chaque projet : assurance pour les manifestations occasionnelles, pour les activités à risque, les séjours, le matériel, etc.

La notice complète d'assurance peut être consultée en ligne **en cliquant ici**.





## ➤ A qui faut-il l'envoyer ?

À votre **Relais départemental** qui reste votre interlocuteur privilégié. Il se charge de transmettre la fiche au RNJA, qui vous adressera en retour l'attestation d'assurance APAC qui précise les garanties accordées à la Junior Association.

Les coordonnées de votre Relais départemental sont inscrites sur votre attestation d'habilitation, et vous pouvez les retrouver sur le site Internet [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org) > Annuaire des Relais départementaux.

## ➤ Dans quels cas faut-il mettre à jour la fiche ?

- Il faut **déclarer régulièrement les nouveaux membres** qui rejoignent la Junior Association, même en cours d'année, afin qu'ils soient tous aussi bien assurés que les membres fondateurs. Vous pouvez **utiliser le formulaire « Liste des membres »** que vous trouverez sur le site [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org) > Accès extranet > Vie de la Junior Association (*connexion à l'aide des identifiants indiqués sur le courrier accompagnant votre dernière attestation d'habilitation*).
- De même, **si vous organisez d'autres activités qui n'étaient pas mentionnées dans la fiche diagnostic**, tenez informés par mail ou courrier votre Relais départemental, afin de vérifier que votre assurance est toujours adaptée.
- Dans tous les cas, la fiche diagnostic doit être remplie chaque année et **jointe à votre dossier de renouvellement d'habilitation** pour que toutes les informations soient bien à jour.

## Lexique

### Administrateurs/représentants

Ce sont les représentants de votre Junior Association que vous avez inscrits dans le dossier d'habilitation.

### Collaborateurs/bénévoles

Correspond aux membres de la Junior Association inscrits dans le dossier d'habilitation.

### Usager

Ce sont des personnes qui ne sont ni représentants, ni membres de la Junior Association, mais qui viennent régulièrement participer à vos activités.

### Budget de fonctionnement par exercice

C'est un aperçu des dépenses et des recettes, qui doit être établi chaque année à partir du moment où la Junior Association ouvre un compte bancaire. Sur la fiche diagnostic, il vous est demandé d'indiquer le montant total de votre budget pour l'année en cours (année N) et pour l'année prochaine (N+1).

Plus simple,  
plus facile,  
plus rapide !

Vous pouvez désormais  
compléter la « fiche diagnostic »  
de votre Junior Association  
directement en ligne :

<http://rnja.apac-assurances.org>



## ➤ Cas particulier : les activités sportives

Toute activité doit être assurée. **C'est d'autant plus vrai pour les pratiques sportives, dont certaines peuvent être considérées comme risquées.** C'est pour cela que l'APAC et l'Ufolep, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement, ont classé les pratiques sportives en **six catégories de risques éventuels**, « R1 » étant la moins risquée. Vous trouverez la liste des activités sportives classées de R1 à R6 à la dernière page de cette notice.

Pour les Juniors Associations, **seuls les sports classés en catégorie R1, R2, R3 et R5 peuvent être assurés**, quelle que soit la fréquence de l'activité (régulière ou occasionnelle). On ne peut donc pas créer une Junior Association pour les activités R4 et R6 – mais peut-être existe-t-il une association proche de chez vous qui les propose ? Contactez le Délégué Ufolep de votre département, qui pourra peut-être vous mettre en relation – vous trouverez ses coordonnées sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org).

## ➤ Quelles sont les démarches spécifiques à effectuer pour les Juniors Assos sportives ?

En plus des informations mentionnées dans les autres pages de la « fiche diagnostic », nous vous demandons de **compléter le plus précisément possible la page 3** qui concerne les activités sportives que vous pratiquez régulièrement (en tenant compte de la classification présentée en dernière page).

① **Si vous pratiquez uniquement des activités de catégorie R1 ou R2 ou R3** : vous pouvez compléter le document, le signer en page 5 et l'envoyer directement à votre Relais départemental.

② **Pour les activités sportives cyclistes et assimilées listées par l'Ufolep en catégorie R5** : vous devez prendre contact avec le Délégué Ufolep de votre département, qui se rendra sur le lieu de pratique de l'activité pour vous conseiller sur les dispositifs de sécurité et vous aider à mettre en place votre projet. A l'issue de cet entretien, **il complétera la fiche diagnostic que vous aurez préalablement remplie**.

**Attention** : pour les activités R5 considérées comme parmi les plus risquées, **un surcoût d'assurance est à prévoir dans votre budget prévisionnel**. Chaque membre de la Junior Association devra s'acquitter d'**une cotisation individuelle de 20,95 € pour les mineurs et de 24,05 € pour les majeurs** (18 à 20 ans). Pour les nouvelles Juniors Associations, c'est le RNJA qui avance ces fonds, pour vous permettre de démarrer votre projet rapidement ; mais **la Junior Association s'engage à rembourser le RNJA** dès qu'elle le peut (actions d'autofinancement, subvention...)

**Donnez de l'ampleur à vos projets sportifs : rejoignez l'UFOLEP !**

En tant que Junior Association sportive ou souhaitant mettre en place une activité sportive, vous pouvez être affilié gratuitement à la fédération sportive de la Ligue de l'enseignement : l'UFOLEP.



A ce titre vous pouvez :

- **bénéficier d'un accompagnement qualifié** de professionnels du sport,
- **participer à des rencontres sportives**, des contests ou des tournois,
- **rencontrer d'autres Juniors Associations** et associations aux activités similaires aux vôtres,
- **participer à des stages, des formations**, intégrer un cursus diplômant,
- **accéder à des équipements et du matériel sportif**.

Pour tous renseignements, contactez votre Relais départemental Junior Association qui pourra vous mettre en contact avec **le Délégué Ufolep de votre département**.

Vous pouvez aussi trouver ses coordonnées sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org).



## Liste des activités sportives classées par niveau de risque

### **SPORTS INDIVIDUELS - RISQUE 1**

- Billard
- Boules
- Boomerang
- Bowling
- Cerf-volant
- Croquet
- Danse sportive
- Autre danse (urbaine, classique,...)
- Double Dutch
- Eveil corporel
- Football de table
- Golf et activités golfiques
- Gymnastique d'entretien (APE)
- Jogging
- Marche nordique
- Match d'improvisation théâtrale
- Modélisme aérien (- 25 kg)
- Modélisme naval
- Modélisme roulant
- Pêche
- Pétanque
- Randonnées pédestres
- Raquette neige
- Sophrologie
- Tai-Chi-Chuan
- Yogan, Qi-Cong, gymnastiques douces

### **SPORTS COLLECTIFS - RISQUE 2**

- Base-ball
- Basket ball
- Flag
- Floorball
- Football
- Football Américain
- Futsal
- Hand-ball
- Hockey sur gazon
- Hockey sur glace
- Inter-cross
- Kin-ball
- Korfbal
- Rugby
- Speed-ball
- Sports collectifs traditionnels
- Street Hockey
- Tchoukball
- Volley ball
- Water-polo

### **SPORTS INDIVIDUELS - RISQUE 2**

- Accro-Basket
- Aïkido
- Arbalète
- Arts du cirque
- Athlétisme
- Autres arts martiaux
- Badminton
- Boxe éducative
- Boxe française
- Caisse à savon
- Canoë-kayak
- Capoïera
- Char à voile
- Course d'orientation
- Course hors stade
- Echasse urbaine
- Epreuves combinées / raid multi-activités <sup>1</sup>
- Escalade-Grimpe arbre
- Escrime
- Gymnastique artistique
- Gymnastique rythmique sportive
- Haltérophilie, force athlétique, musculation
- Judo
- Ju Jitsu
- Karaté
- Longe côte
- Luttes traditionnelles
- Marche sportive
- Natation
- Patinage sur glace
- Roller
- Sarbacane
- Skate
- Ski alpin
- Ski de fond - de randonnée
- Sports locaux ou traditionnels
- Squash
- Surf et autres activités de neige
- Tennis
- Tennis de table
- Tir
- Tir à l'arc
- Trottinette
- Twirling bâton
- Trampoline
- Viet Vo Dao
- Voile
- Autres activités nautiques non motorisées

### **SPORTS INDIVIDUELS – RISQUE 3**

- Accrobranche
- Alpinisme et escalade sur glace
- Biathlon
- Canyonning
- Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT), raid multi-activités
- Équitation
- Motonautisme (sauf VNM-Jet-ski)
- Parkour <sup>2</sup>
- Plongée sous-marine
- Rafting
- Randonnées équestres
- Ski nautique
- Spéléologie

### **SPORTS INDIVIDUELS – RISQUE 5**

*Validation des conditions de la pratique sur la fiche-diagnostic par le Délégué Ufolep*

*Prévoir dans votre budget un coût supplémentaire pour ce type d'activités*

- Duathlon-triathlon-bike and run
- Cyclo - Bicross
- Cyclo - Cyclocross
- Cyclo - Cyclosport
- Cyclo - Cyclotourisme
- Cyclo - Vélo-trial-bike trial
- Cyclo - Dirt
- Cyclo - Vélo couché
- Cyclo - VTT
- Cyclo - VTT randonnées
- Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

### **SPORTS INDIVIDUELS – RISQUES 4 et 6**

*Il n'est pas possible de créer une Junior Association pour pratiquer ces activités.*

- Auto – Initiation à la conduite et au pilotage
- Auto – Gymkhana
- Auto – Kart-cross
- Auto – Karting piste
- Auto – Poursuite sur terre
- Auto – Trial 4x4
- Moto – Activité enduro
- Moto – Activité 50 cc
- Moto – Activité moto-cross
- Moto – Activité Trial
- Moto – Ecole de conduite
- Moto – Randonnées loisirs
- Modélisme aérien (25 kg et +)
- Parachutisme
- ULM
- Vol à voile
- Vol libre
- VNM-Jet Ski

(1) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5 (R5) ou 6 (R6)

(2) Cf. règlement technique Ufolep